

Le mercredi 28 janvier 2026

ENFANT PARTICIPANT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE (année scolaire 2025/2026) :

REPRESENTANT LEGAL

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

EMAIL :

TELEPHONE :

***Priorité donnée aux familles domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux**

En inscrivant votre enfant à une nuitée 2026, vous nous donnez l'autorisation de le photographier pendant la durée de l'évènement. Les photos seront susceptibles d'être utilisées dans les médias de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux et pour affichage dans les locaux de l'ALSH.

Jeudi 23 avril 2026
« **Le trésor des fonds marins** »
De 6 à 11 ans

Jeudi 23 juillet 2026
« **Les aventuriers des mondes perdus** »
De 5 à 8 ans

Jeudi 27 août 2026
« **Safari photos !** »
De 5 à 8 ans

Jeudi 22 octobre 2026
« **Les veilleurs de nuit** »
De 6 à 11 ans

Demande faite le / / 2026
Signature du représentant légal

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates et horaires : du jeudi (19h) au vendredi (9h)

Nombre de participants : 15 enfants. Fermeture des inscriptions dès la capacité d'accueil atteinte

Nombre d'encadrants : 2 adultes

Prérequis

- Être inscrit à la journée du jeudi de la nuitée.
- Remplir la feuille de pré-réservation et la transmettre par mail à enfanceloisirs@ccbrc.fr.

Organisation

- Les enfants passent la journée à l'ALSH.
 - Les affaires peuvent être déposées sur les temps d'accueil : 7h30 – 9h00 ou 17h00 – 19h00.
 - Les enfants peuvent rester en continu ou ils peuvent être récupérés sur le temps d'accueil du soir (entre 17h00 et 19h00), ils doivent être redéposés à 19h00.
 - Le vendredi, les enfants peuvent rester la journée à l'ALSH s'ils sont inscrits, ou être récupérés entre 7h30 et 9h00.
- Deux salles d'activités de l'ALSH seront aménagées en dortoirs : 1 salle pour les filles, 1 salle pour les garçons.
- Un pique-nique de notre fournisseur habituel de repas sera servi aux enfants au diner.
- Les enfants participeront à l'installation du repas et au débarrassage.
- Participation à l'animation de soirée
- Passage aux toilettes, brossage de dents, pyjama, une histoire et au dodo.
- Un petit déjeuner sera servi aux enfants à 7h.
- Après la prise du petit déjeuner, une petite toilette.

Trousseau

- ✓ Un sac de couchage (bien chaud) ;
- ✓ Un tapis de sol ;
- ✓ Un pyjama ou jogging pour la nuit (bien chaud) ;
- ✓ Un petit change pour le lendemain ;
- ✓ Un nécessaire de toilette (brosse, brosse à dents, dentifrice, gant de toilette, serviette de toilette)
- ✓ Un oreiller ;
- ✓ Une lampe de poche ;
- ✓ Un pull (bien chaud) ;

Tarifification

Tranche	1 enfant		2 enfants et plus	
	Journée	Nuitée	Journée	Nuitée
T1	Tarif journalier de l'ALSH en vigueur à la date de la nuitée	8.21 €	Tarif journalier de l'ALSH en vigueur à la date de la nuitée	7.06 €
T2		9.38 €		8.07 €
T3		11.73 €		10.08 €
T4		13.49 €		11.60 €
T5		15.24 €		13.11 €
T6		17.00 €		14.62 €
T7		17.59 €		15.13 €
Ext		29.32 €		25.21 €

Tarif « nuitée » facturé en supplément du tarif journalier de l'ALSH

